

Sujet: [INTERNET] Projet éolien de Saint-Barbant - Enquête publique

De : Benedicte Sabatier <benedicte.sabatier@upmc.fr>

Date : Mon, 15 Oct 2018 18:17:34 +0200

Pour : pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

C'est en tant qu'ingénieur de recherche dans une unité mixte de recherche (UMR) du CNRS, unité spécialisée sur le cycle de l'eau, que je m'exprime. Le prochain défi de notre société n'est pas de produire plus d'énergie mais de gérer à court, moyen et long terme, les ressources en eau.

Or le projet éolien de Saint-Barbant, présente un risque majeur de destruction de "zones humides". Outre le fait que ces destructions sont irréversibles, le potentiel de ces zones est immense pour palier les aléas météorologiques : inondations consécutives à des pluies d'une extrême violence, sécheresses dues à une absence de précipitations et des températures élevées sans parler de la richesse de la flore et de la faune de ces zones.

Soyez assuré, Monsieur le Préfet de ma respectueuse considération.

BS

--

Bénédicte Sabatier / 01 4427 5018

UMR 7619 METIS - CNRS SU/UPMC

Case courrier 105 - 4 place Jussieu

75252 Paris cedex 05